



# AVIS PUBLIC

---

## ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

---

Avis est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog, qu'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 15-17, modifiant le schéma d'aménagement révisé (règlement numéro 8-98), se tiendra comme suit :

**Date : 11 juin 2018**

**Heure : 19 h 30**

**Lieu** : Salle du conseil, MRC de Memphrémagog, 455 rue MacDonald, Magog, Qc

L'assemblée publique aura pour objet d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement révisé par le biais de ce projet de règlement, ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les modifications proposées.

---

### RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS

---

**Le projet de règlement vise à :**

- **Identifier et délimiter les territoires incompatibles avec l'activité minière**
- **Intégrer des distances séparatrices visant à encadrer l'implantation d'usages sensibles à proximité des sites miniers**

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement numéro 15-17 au bureau de chaque municipalité située sur le territoire de la MRC de Memphrémagog, au bureau de la MRC situé au 455 rue MacDonald à Magog, ou sur le site internet de la MRC ([www.mrcmemphremagog.com](http://www.mrcmemphremagog.com)).

Donné à Magog, ce 17 mai 2018.

Guy Jauron, secrétaire-trésorier